

Communiqué Pour diffusion immédiate

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DISTRIBUÉ À DES AGENCES DE TRANSMISSION DES ÉTATS-UNIS NI DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS

INNERGEX ANNONCE UN PLACEMENT DE 125 M\$ DE DÉBENTURES CONVERTIBLES ET LE RACHAT DE DÉBENTURES CONVERTIBLES À 4,25 %

LONGUEUIL, Québec, le 5 septembre 2019 — Innergex énergie renouvelable inc. (TSX:INE) (« Innergex » ou la « Société ») a conclu avec Valeurs Mobilières TD Inc., CIBC Marchés des capitaux, BMO Marchés des capitaux et Financière Banque Nationale Inc. pour le compte d'un syndicat de preneurs fermes, une entente aux termes de laquelle les preneurs fermes ont convenu d'acheter, par voie de prise ferme, des débentures subordonnées non garanties convertibles d'Innergex (les « débentures ») d'un capital global de 125 M\$ (le « placement »). Les débentures seront offertes au prix de 1 000 \$ par débenture au moyen d'un prospectus simplifié dans chacune des provinces du Canada, et peuvent aussi être offertes aux États-Unis sous le régime de dispenses de déclaration d'inscription applicables.

Les débentures porteront intérêt au taux de 4,65 % par année, payable semestriellement le 31 octobre et le 30 avril de chaque année, à compter du 30 avril 2020. Les débentures seront convertibles au gré de leur porteur en actions ordinaires d'Innergex au prix de conversion de 22,90 \$ par action (le « prix de conversion »), soit un taux de conversion de 43,6681 actions ordinaires par tranche de 1 000 \$ de capital de débentures. Les débentures viendront à échéance le 31 octobre 2026. Elles ne seront pas rachetables avant le 31 octobre 2022. À partir du 31 octobre 2022 et avant le 31 octobre 2024, Innergex peut racheter les débentures au pair, plus l'intérêt couru et impayé, dans certaines circonstances. À partir du 31 octobre 2024, Innergex peut racheter les débentures au pair, plus l'intérêt couru et impayé.

Innergex a aussi attribué une option de surallocation aux preneurs fermes du placement leur permettant d'acheter, dans les 30 jours qui suivent la clôture du placement, des débentures additionnelles d'un capital global maximal de 18,75 M\$ au prix d'offre de 1 000 \$ par débenture, pour couvrir les attributions excédentaires, s'il en est.

Innergex annonce également qu'elle a émis un avis de rachat aux porteurs de ses débentures subordonnées non garanties convertibles à 4,25 % actuellement en circulation, échéant le 31 août 2020 (les « Débentures convertibles à 4,25 % »). Tel qu'il est indiqué dans l'avis de rachat, Innergex a l'intention de racheter la totalité des débentures convertibles à 4,25 % émises et en circulation à compter du 8 octobre 2019 (la « date de rachat »). Les débentures convertibles à 4,25 % sont rachetables à un prix de rachat égal à leur capital (le « prix de rachat »), majoré des intérêts courus et impayés sur cellesci jusqu'à la date de rachat, exclusivement. À la fermeture des bureaux le 4 septembre 2019, le montant en capital de débentures convertibles à 4,25 % émis et en circulation était de 100 millions \$.

Conformément aux modalités des débentures convertibles à 4,25 %, les porteurs des débentures convertibles à 4,25 % ont le droit, avant la date de rachat, de convertir leurs débentures convertibles à 4,25 % en actions ordinaires d'Innergex au prix de conversion de 15,00 \$ l'action ordinaire. Une description complète du processus de rachat ainsi que du droit des porteurs de débentures convertibles à 4,25 % de convertir leurs débentures en actions ordinaires d'Innergex est détaillée dans le dernier prospectus simplifié d'Innergex daté du 31 juillet 2015. Les titulaires de débentures convertibles à 4,25 % devraient également se reporter à l'acte de fiducie daté du 10 août 2015 pour un complément d'information. Tous les documents susmentionnés sont disponibles sous le profil d'Innergex sur SEDAR au http://www.sedar.com.

Le produit net du placement sera affecté au pré-remboursement de la dette aux termes de la facilité de crédit à terme rotative de la Société, dont les fonds seront alors disponibles, au besoin, pour financer le rachat de toutes les débentures convertibles à 4,25% en circulation et financer des projets de développement et d'autres occasions de croissance ou à des fins générales de l'entreprise.

Dans le cadre du placement, Innergex déposera un prospectus simplifié provisoire dans toutes les provinces du Canada au plus tard le 11 septembre 2019. Le placement par voie de prospectus est sous réserve de l'obtention de toutes les approbations réglementaires usuelles, notamment l'approbation de la Bourse de Toronto, et sa clôture devrait avoir lieu le ou vers le 30 septembre 2019.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vendre ni la sollicitation d'une offre d'acheter des titres dans quelque territoire. Les débentures offertes, et les actions ordinaires d'Innergex pouvant être émises à la conversion ou au rachat des débentures, n'ont pas été ni ne seront inscrites en vertu de la loi des États-Unis intitulée Securities Act of 1933 ou de la législation en valeurs mobilières de quelque État des États-Unis. Les débentures ne peuvent donc pas être offertes ni vendues aux États-Unis, sauf sous le régime de dispenses d'inscription applicables.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente de titres aux États-Unis. Les titres ne peuvent pas être vendus aux États-Unis sauf sous le régime d'une dispense d'inscription.

À propos d'Innergex énergie renouvelable inc.

Innergex est un producteur indépendant d'énergies renouvelables qui développe, acquiert, détient et exploite des centrales hydroélectriques, des parcs éoliens et des parcs solaires. En tant qu'entreprise internationale, Innergex exerce ses activités au Canada, aux États-Unis, en France et au Chili. Innergex gère un important portefeuille de 66 actifs en exploitation d'une puissance installée nette de 1 988 MW (puissance installée brute de 2 888 MW), dont 37 centrales hydroélectriques, 25 parcs éoliens et quatre parcs solaires. Elle détient aussi des intérêts dans huit projets en développement d'une puissance installée nette totale de 896 MW (puissance installée brute de 978 MW), dont deux sont actuellement en construction, et des projets potentiels qui en sont à différents stades de développement, d'une puissance brute totale de 7 767 MW. Le respect de l'environnement et l'équilibre de l'intérêt supérieur des communautés hôtes, de ses partenaires et de ses investisseurs sont au cœur de la stratégie de développement d'Innergex. Son approche de création de valeur pour les actionnaires est de générer des flux de trésorerie constants, de présenter un attrayant rendement ajusté au risque et de distribuer un dividende stable. Innergex énergie renouvelable inc. est notée BBB- par S&P.

Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

Pour informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir d'Innergex, le présent communiqué de presse contient de l'information prospective au sens de la législation en valeurs mobilières applicable notamment quant à l'utilisation du produit net du placement, de la taille du placement, de la date prévue de clôture du placement, du rachat de ses débentures convertibles à 4,25 %, à la stratégie commerciale d'Innergex, ses perspectives de développement et de croissance futures, ses perspectives commerciales, ses objectifs, ses projets, ses priorités stratégiques et d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques (l'« information prospective »). On reconnaît l'information prospective à l'emploi de verbes comme « environ », « pourrait », « fera », « croire », « s'attend à », « a l'intention de », « devrait », « planifie », « potentiel », « projet », « prévoit », « estime », « budget » ou « prévisions » ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou non. L'information prospective exprime les prévisions et attentes d'Innergex quant à des développements ou à des résultats futurs, en date du présent communiqué de presse. Elle comprend de l'information financière prospective et des perspectives financières au sens de la législation en valeurs mobilières, comme l'emploi du produit du placement, afin d'informer les lecteurs de l'incidence financière potentielle du placement. Cette information peut ne pas convenir à d'autres fins.

Les risques et incertitudes importants qui peuvent entraîner un écart considérable entre les résultats et les développements réels, d'une part, et l'information prospective présentée dans le présent communiqué de presse, d'autre part, sont décrits dans la notice annuelle de la Société sous la rubrique « Facteurs de risque » et comprennent, notamment : la capacité de la Société de mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour ses actionnaires; sa capacité de lever des capitaux supplémentaires et l'état des marchés des capitaux; les risques de liquidité associés aux instruments financiers dérivés; les variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires; les délais et dépassements de coûts dans la conception et la construction de projets; l'incertitude quant au développement de nouvelles installations; la variabilité du rendement des installations et les pénalités afférentes; et la capacité d'obtenir de nouveaux contrats d'achat d'électricité ou de renouveler les contrats existants.

Bien que la Société estime que les attentes et hypothèses qui sous-tendent l'information prospective soient raisonnables, les lecteurs du présent communiqué de presse sont mis en garde de ne pas se fier outre mesure à cette information prospective, rien ne garantissant que ces attentes et hypothèses se révèleront exactes. La Société décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser l'information prospective, notamment à la lumière d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent communiqué de presse, à moins que la législation ne l'y oblige.

- 30 -

Pour plus de renseignements

Jean-François Neault
Chef de la direction financière
450 928-2550, poste 1207
ifneault@innergex.com
www.innergex.com

Karine Vachon
Directrice – Communications
450 928-2550, poste 1222
kvachon@innergex.com